



Classes de 4^e et 3^e

Classes des Lycées, Post-Baccalauréat,
BTS et Universités

**À la manière d'un journal, mettez en page
des articles et interviews sur un ou des projets
soutenus par l'Union européenne autour de vous.**

*(On entend par « soutenus par l'UE », les projets bénéficiant
de fonds ou programmes européens).*

Votre texte, présenté sous format A4, comprendra
4 pages au maximum, de préférence saisies sur clavier.
Des illustrations pourront y être incluses.

Option proposée :

Votre projet, élaboré selon des consignes identiques, pourra
être présenté oralement.

Votre prestation, filmée et enregistrée sous format MP4
n'excédera pas 3 minutes.

**Créez un dossier de presse sur un ou des projets
soutenus par l'Union européenne autour de vous.**

*(On entend par « soutenus par l'UE », les projets bénéficiant
de fonds ou programmes européens).*

Votre texte, présenté sous format A4, comprendra
6 pages au maximum, de préférence saisies sur clavier.
Des illustrations pourront y être incluses.

Si vous optez pour une présentation sous diaporama, celui-ci
comprendra un maximum de 15 diapositives.

Option proposée :

Votre projet, élaboré selon des consignes identiques, pourra
être présenté oralement.

Votre prestation, filmée et enregistrée sous format MP4
n'excédera pas 5 minutes.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les travaux, rédigés en français, devront être réalisés individuellement ou par groupes de deux élèves au maximum.
- Ils pourront être présentés sur papier, support informatique ou numérique (.doc, .ppt, .pdf, .jpg, ou MP4).
- L'identité et la classe des participants, le nom et les coordonnées de l'établissement, la signature et -si possible- l'adresse de messagerie du professeur, y figureront de façon lisible.
- Les cinq meilleurs travaux de chaque classe seront adressés exclusivement à la section départementale de l'AMOPA, aux date et adresse figurant dans les encadrés ci-dessous ou sur le site internet www.amopa.asso.fr.
- Les jurys départementaux transmettront, de préférence par voie informatique, les deux meilleures productions par niveau à « amopadoubs@yahoo.fr » ou à la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, 26 rue de la République, 25000 BESANCON.
- Pour tout autre renseignement, contacter « amopadoubs@yahoo.fr ».

Le palmarès pourra être consulté sur le site de l'AMOPA à partir de mai 2026.

Cadres ci-dessous à compléter par la Section départementale de l'AMOPA :

Date limite de transmission des copies :

Vendredi 27 février 2026

Adresse de transmission des copies :

**Monsieur Pascal VALLIER
AMOPA 44
41 rue de La Vallée
44700 ORVAULT**

Les lauréats nationaux seront récompensés par
des séjours à Strasbourg, en mai/juin 2026,
avec visites/découvertes des Institutions européennes

